

A photograph of a cave opening with a large tree trunk in the foreground, looking out towards a blue sky.

Gestion des sédiments et des boues de dragage

Inter (14h)

Code ENV12

Les + de cette formation

Formation conçue et animée par des experts BRGM reconnus dans leur domaine, participant à l'élaboration de guides techniques, à l'étude des pistes de valorisation des sédiments dans une logique d'économie circulaire.

Formation portant sur l'évolution de la phase diagnostic et explorant tous les débouchés pour valoriser la matière.

Tarif : 1360 € HT - Déjeuner inclus

Durée : 14h

Pour qui ?

Toute professionnel en charge de la gestion des sédiments et des boues de dragages :

Autorités portuaires de petite et moyenne dimension, bureaux d'études et de conseil en environnement.

Industriels du traitement des déchets.

Services décentralisés de l'État (DREAL, DDTM, agence de l'eau...), collectivités gestionnaires de voies d'eau.

La Mission HANDICAP du BRGM est à votre écoute pour l'accueil et la formation des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

Nous contacter handicap@brgm.fr.

Pré requis

Aucun.

Objectifs de formation

- Identifier les étapes réglementaires d'un projet de dragage.
- Définir les éléments d'un cahier des charges pour la gestion des sédiments en milieu marin, comme en milieu continental.
- Caractériser les sédiments avant dragage et définir les voies de valorisation des déblais de dragage.

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemain, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

brgm - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 www.brgm.fr

BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr

<https://formation.brgm.fr>

Programme détaillé

Les sédiments avant dragage

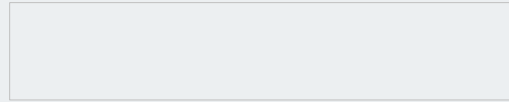
- Règles de l'art en matière de diagnostics des sédiments.
- Exposé de la réglementation en vigueur (seuils de gestion, caractérisation de la dangerosité des sédiments en place...).
- Suivi d'une opération de dragage.

La gestion des déblais de dragage

- Caractérisation de la dangerosité des boues de dragage.
- Réglementation en vigueur.
- Point sur les filières de valorisation.
- Perspectives.

Moyens pédagogiques

Exposés théoriques et cas d'études.



Mesure de la progression des acquis tout au long de la formation, à travers une étude de cas.

A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant.

Responsable pédagogique

Philippe BATAILLARD, ingénieur expert en remédiation des Sites et Sols Pollués au BRGM.

Prochaine(s) session(s)

Du 10 au 11 septembre 2025 - Orléans, 3 avenue Claude Guillemin